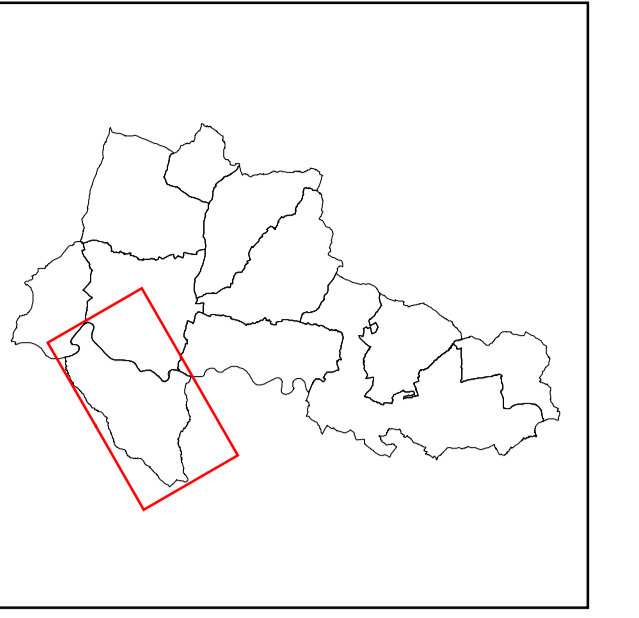


4.7 Zonage

**Larrièrre-
Saint-Savin**



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014 Arrêté le : 29/04/2019 Approuvé le : 2/03/2020

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
13 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles

PLAN N° 7 ECHELLE 1/5 000

Légende

UA	UE	1AU (1AUb; 1AUc)	A	N
UB; UBa	UX	2AU (2AU1; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)	Ap	Np
UC; UCa			Ax	

▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
 ◆ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 ◆ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
 ◆ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 --- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 --- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-16)
 --- Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme
 ■ Emplacement réservé
 ■ Espace Boisé Classé
 ■ Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 ■ Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 ■ Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 ■ Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23
 ■ Bande de 12 mètres en zone urbaine ou à urbaniser autour des bâtiments présentant un intérêt historique fort
 - - - Canalisation de gaz
 - - - Seul des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Source : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2019

Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
19	Commune	Création d'une route locale	6437

